

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Arrêté	Nature	Date de mise en ligne sur le site internet
	20.04.2026	26 A 27	5.5	20 AVRIL 2026
	REGISTRE DES ARRETES DU PRESIDENT			

TD/EA

ARRETE

OBJET	DIRECTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DECLARATION DE PROJETS DE TRAVAUX (DT) ET DECLARATION D'INTENTION DE COMMENCEMENT DE TRAVAUX (DICT) DELEGATION DE SIGNATURE A MONSIEUR JEAN-CHRISTOPHE DESMONTS ET MONSIEUR JEAN-CHRISTOPHE LE SECQ
--------------	--

Le Président, soussigné,

Vu l'article L 5211-9 du Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'élection de Monsieur le Président de Flers Agglo survenue le 09 avril 2026,

Vu la délibération n° 2026-05 du 09 avril 2026, déléguant au Président une partie des attributions de l'Assemblée communautaire,

Considérant qu'il y a lieu, pour assurer le bon fonctionnement des services municipaux, de procéder à des délégations de signature,

A R R E T E

Article 1 - Monsieur Jérémy PREVOST, Président de Flers Agglo, donne sous sa surveillance et sa responsabilité, délégation de signature à Messieurs Jean-Christophe DESMONTS, Directeur du service Eau et Assainissement et Jean-Christophe LE SECQ, Directeur Adjoint du service Eau et Assainissement, pour les actes suivants, agents titulaires d'un poste permanent :

- déclaration de projet de travaux (DT) au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du code du travail
- déclaration d'intention de commencement de travaux (DICT) au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du code du travail
- récépissé de déclaration de projet de travaux au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du code du travail
- récépissé de déclaration d'intention de commencement de travaux au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du code de l'environnement et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du code du travail
- avis de travaux urgents au titre de l'article R. 554-32 du code de l'environnement.

Article 2 - La signature des pièces devra être précédée de la formule indicative suivante : « par délégation de Monsieur le Président ».

Article 3 - Le présent arrêté sera inscrit au registre des arrêtés de Flers Agglo, notifié aux personnes qui en font l'objet et mis en ligne sous forme électronique sur le site internet de Flers Agglo.

Article 4 - Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président de Flers Agglo, dans le délai maximum de deux mois à compter de l'accomplissement de ses formalités de publicité. L'absence de réponse dans le délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Un recours contentieux peut également être introduit devant le juge administratif, dans un délai maximum de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité de l'arrêté ou du rejet du recours gracieux par l'Administration.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Fait à FLERS, le 20 avril 2026

Le Président,

Jérémy PREVOST

Diffusion :

- Sous-Préfecture
- Trésorerie Principale
- Agents concernés
- Site internet
- Registre des arrêtés

	Notifié à l'intéressé(e) le	Signature de l'intéressé(e)
M. Jean-Christophe DESMONTS		
M Jean-Christophe LE SECQ		

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20260420-26A27-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/04/2026
Publication : 20/04/2026